

Bibliographie réalisée par Philippe Caillaud et Daniel Beauvais et actualisée par Sonia Bradette,
[Commission scolaire de la Rivière-du-Nord](#), Québec, et Dorothee Bellamy, INS HEA

Centre de ressources

Tél. : 01 41 44 31 30

Mél : documentation@inshea.fr

Mise à jour : janvier 2014

Enseignement en milieu pénitentiaire

SOMMAIRE

1. Connaissance du milieu pénitentiaire.....	2
1.1 Eléments généraux	2
1.2 Législation.....	4
1.3 Santé, handicap	4
1.4 Réinsertion.....	6
2. Délinquance des mineurs.....	6
2.1 Eléments généraux	6
2.2 Législation.....	9
2.3 Sociologie.....	9
2.4 Psychologie	10
2.5 Education.....	11
2.6 Prévention, réinsertion, remédiation.....	11
2.7 Dispositifs	12
2.7.1 CEF	12
2.7.2 EPM.....	13
3. Enseignement en milieu pénitentiaire.....	15
3.1 Eléments généraux	15
3.2 Législation.....	17
3.3 Langage.....	18
3.4 Pédagogie, pratiques de classes	19
3.5 Outils pédagogiques	20
3.6 Mémoires professionnels (INS HEA).....	24
4. Témoignages.....	26
5. International.....	27
6. Sitographie.....	27

1. Connaissance du milieu carcéral

1.1 Eléments généraux

BADINTER, Robert. **La prison républicaine. 1871-1914**. Paris : Fayard, 1992. 429 p.

Pourquoi la République s'est-elle refusée à prélever les ressources nécessaires pour changer la prison, en finir avec la misère, la promiscuité, la corruption de la vie carcérale, toujours dénoncées et toujours reconduites ? Pourquoi accuser les tares d'un système pénitentiaire indigne des valeurs de la République – et de son intérêt bien compris, puisqu'il nourrissait la récidive – et cependant se garder d'y remédier ? A travers le prisme de ses prisons et de sa politique répressive, c'est un visage secret de la République qui se révèle. [Résumé d'éditeur]

BENGUIGUI, Georges, GUILBAUD, Fabrice, MALOCHET, Guillaume, MUCCHIELLI, Laurent (Dir.). **Prisons sous tension**. Nîmes : Champ social, 2011. 328 p. (Questions de société).

Ouvrage décrivant l'institution pénitentiaire française après la loi du 24 novembre 2009, et insistant sur des fonctionnements et une violence que les réformes ne permettent pas de résoudre.

BOUREGBA, Alain (Dir.). **Les liens familiaux à l'épreuve du pénal**. Ramonville Saint-Agne : Erès, 2001. 140 p.

Comment la continuité des liens familiaux est-elle assurée, dès lors que ceux-ci sont ébranlés par une procédure ou une sanction pénale ? La question est étudiée dans deux contextes différents : l'enfant face à son parent incarcéré et le jeune mineur incarcéré face à sa famille.

COMBESSIE, Philippe. **Sociologie de la prison**. Paris : La Découverte, 2004. 122 p. (Repères, n°18).

Quelles sont les fonctions sociales de la prison ? Comment analyser l'inflation carcérale ? Qui détient le pouvoir en détention ? Quelles politiques pénitentiaires pour quelle société ? Quel regard porter sur la récidive ? Et sur la perspective de l'abolition de la prison ? [Résumé d'auteur]

CHANTRAINE, Gilles. **Par-delà les murs. Expériences et trajectoires en maison d'arrêt**. Paris : PUF, 2004. 268 p.

L'analyse d'une série d'entretiens biographiques réalisés en maison d'arrêt aide à mieux comprendre le fonctionnement socio-symbolique de l'institution pénitentiaire. Une première partie est consacrée à l'analyse d'un ensemble de trajectoires et de rapports subjectifs à l'enfermement, suivie d'une analyse institutionnelle du temps, de l'ordre et du lien social en détention dans une seconde partie.

FOUCAULT, Michel. **Surveiller et punir : naissance de la prison**. Paris : Gallimard, 1975. 318 p.

Peut-être avons-nous honte aujourd'hui de nos prisons. Le XIXe siècle, lui, était fier des forteresses qu'il construisait aux limites et parfois au cœur des villes. (...) D'où viennent cette étrange pratique et le curieux projet d'enfermer pour redresser, que portent avec eux les Codes pénaux de l'époque moderne ? Un vieil héritage des cachots du Moyen Age ? Plutôt une technologie nouvelle : la mise au point, du XVIe aux XIXe siècles, de tout un ensemble de procédures pour quadriller, contrôler, mesurer, dresser les individus, les rendre à la fois « dociles et utiles ». (...) La prison est à replacer dans la formation de cette société de surveillance. La pénalité moderne n'ose plus dire qu'elle punit des crimes ; elle prétend réadapter des délinquants. Peut-on faire la généalogie de la morale moderne à partir d'une histoire politique des corps ? [Résumé d'éditeur]

FRANCE. LE CONTROLEUR GENERAL DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTE. **Rapport d'activité 2011**. Paris : Dalloz, 2012. 366 p.

Disponible sur : http://www.cgjpl.fr/wp-content/uploads/2012/02/CGLPL_rapport-2011_texte.pdf [Consulté le 17.01.2014]

Rapport listant les avis et recommandations donnés au Gouvernement en 2011 par le Contrôleur général des lieux de privation de liberté, présentant les suites faites aux avis et recommandations des précédents rapports, traitant de l'accès aux droits sociaux pour les personnes privées de liberté (santé, handicap), du travail en détention (niveau de qualification, rémunération), du respect des droits fondamentaux, reproduisant des témoignages reçus, présentant le bilan de l'activité du Contrôleur général des lieux de privation de liberté, et livrant enfin des éléments statistiques.

FRANCE. MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE (Paris, France). **Les chiffres clés de l'administration pénitentiaire au 1er janvier 2012**. Paris : Direction de l'Administration pénitentiaire, 2012. 15 p.

Disponible sur : http://www.justice.gouv.fr/art_pix/Chiffres_cles_2012.pdf [Consulté le 17.01.2014]
Ce document est conçu pour informer un large public sur les principaux chiffres concernant l'administration pénitentiaire.

HAZARD, Angélique. Etrangers incarcérés. **Cahiers d'études pénitentiaires et criminologiques**, octobre 2008, n° 25, p. 1-8.

Disponible sur : http://www.justice.gouv.fr/art_pix/CahEtudesPenitCrim25.pdf [Consulté le 17.01.2014]

Depuis une quinzaine d'années, la régulation des flux migratoires est une priorité affichée des gouvernements. Ce cahier se propose d'apporter un éclairage quantitatif sur l'évolution du nombre d'étrangers dans les prisons françaises depuis 1993. [Résumé d'auteur]

LAMEYRE, Xavier / SALAS, Denis. Prisons, permanence d'un débat [Dossier]. **Problèmes politiques et sociaux**. Paris : La documentation française, juillet 2004, n° 902, p.5-119.

Cet ouvrage tente de donner au lecteur les informations importantes sur l'origine, l'évolution, la nature et la réalité de la fonction que la société assigne à sa prison. Trois grandes parties, La prison entre immobilisme et changement, Vivre en prison et sortir, Le sens de la peine, regroupent des extraits d'ouvrages parus sur le milieu pénitentiaire et la justice. Les encarts thématiques qui jalonnent l'ensemble du dossier et les annexes (bibliographie, glossaire et chronologie) apportent d'autres éléments de compréhension d'une institution qui apparaît dans sa complexité avec ses cohérences et aussi ses paradoxes.

OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES PRISONS (Paris, France). **Les conditions de détention en France**. Rapport 2011. Paris : La Découverte, 2011. 336 p.

Rapport retraçant les évolutions des politiques pénales et pénitentiaires au cours de la période 2005-2011, pointant les contradictions du système pénitentiaire français, analysant point par point les éléments constitutifs des conditions de détention en France.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES. OFFICE CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME, UNICEF. **Mesures carcérales et mesures non privatives de libertés : Le système pénitentiaire. Compilation d'outils d'évaluation de la justice pénale**. New-York : Nations Unies, 2008. 55 p.

Disponible sur : http://www.unodc.org/documents/justice-and-prison-reform/cjat/Systeme_penitentiaire.pdf [Consulté le 17.01.2014].

Les Nations unies listent ici des outils d'évaluation et autres recommandations en matière de juridiction, réglementation, administration, partenariats et coordination des établissements pénitentiaires, dont les établissements pour femmes, mineurs, et condamnés à mort.

SALLE, Grégory. De la prison dans la ville à la prison-ville : métamorphoses et contradictions d'une assimilation. **Politix**, mars 2012, n° 97, vol. 25-2012. p. 75-98.

Cet article entend démontrer que dans la période postérieure à la crise de l'ordre carcéral des années 1968, la conception de la prison en tant que ville s'est substituée à l'ambition – déclinante dans l'idéal et ineffective dans le réel – d'insérer la prison dans la ville. Pour ce faire, il adopte successivement un point de vue généalogique et sociologique. Il s'appuie d'abord sur trois rapports produits par des commissions spéciales dans le dernier quart du XXe siècle (1974, 1985, 1996), au travers desquels se lit l'évolution des préoccupations officielles. La tension qui travaille le rapport de la prison à la ville s'y résout progressivement en concevant la ville dans la prison, plutôt que l'inverse. On passe graduellement d'un impératif d'inclusion de la prison dans la ville à la projection analogique de la prison comme ville. Une recherche menée dans l'une des nouvelles prisons élaborées à cette image permet ensuite de mettre en relief un paradoxe saisissant : l'agencement carcéral calqué en principe sur l'urbanité fonctionne en fait comme un facteur d'atomisation brisant les faibles opportunités de socialisation intra muros. Mais cet échec apparent, celui de l'assimilation urbaine de la prison, peut être aussi lu comme un succès : celui d'une rationalisation utilitariste, entre économie et sécurité, du contrôle de l'espace. [Résumé d'auteur]

TOURNIER, Pierre. **Dialectique carcérale. Quand la prison s'ouvre et résiste au changement.** Paris : L'Harmattan, 2012. 322 p.

VIDOCQ, Eugène-François. **Considérations sommaires sur les prisons.** Paris : Mille et une nuits, 1999. 61 p. Considérations entre autres sur la présomption d'innocence, les conditions de détention – en particulier des jeunes prisonniers –, qui n'ont rien perdu de leur actualité.

VIMONT, Jean-Claude. **La prison. A l'ombre des hauts murs.** Paris : Gallimard, 2004. 128 p. (Découvertes Gallimard).

Depuis deux siècles, la politique pénitentiaire s'inscrit dans un mouvement de balancier : mesures humanistes, attentisme, épisodes répressifs. Aujourd'hui, la surpopulation carcérale hypothèque les améliorations apportées au quotidien des détenus ces trente dernières années. Grâce au parcours historique mené par Jean-Claude Vimont, les enjeux du débat contemporain sur le devenir de la prison et le sens de la peine s'éclairent largement. [Résumé d'éditeur]

1.2 Législation

FRANCE. MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE (Paris, France). **Circulaire du 10 novembre 2010 relative à la présentation des dispositions de la loi pénitentiaire n° 2009-1436 du 24 novembre 2009 relatives au prononcé des peines et aux aménagements des peines.** JO/ Journal officiel lois et décrets n° 185, 25.11.2009.

Disponible sur : http://www.textes.justice.gouv.fr/art_pix/JUSD1028753C.pdf [Consulté le 17.01.2014]

FRANCE. MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTES. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE (Paris, France). **Loi n° 2009-1436 du 24 novembre 2009 pénitentiaire.** JORF n°0273, 25 novembre 2009, texte n° 1, p. 20192.

Disponible sur :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=C16B3D5116803C23F9753D0729E89FE8.tpdjo06v_1?cidTexte=JORFTEXT000021312171&dateTexte=20120611 [Consulté le 17.01.2014]

1.3 Santé, handicap

CLAVAIROLY, Elisabeth, BRACQ-LECA, Herminie. La demande de soin psychique en maison d'arrêt. **Le Journal des psychologues**, mars 2010, n° 275, p. 65-68.

Article ayant pour objet la question du bouleversement des sens et de la violence psychique qui peut en découler au moment de l'incarcération. Les quatre points qui composent cet article abordent les

symptômes, le contenu des demandes formulées par les détenus, le fonctionnement patient-psychologue en prison, et enfin les particularités du travail fourni par les psychologues exerçant en prison.

DESEQUELLES, Aline. Le handicap en milieu carcéral en France : quelles différences avec la situation en population générale ? **Population-F**, 2005 n° 1-2/2005, vol. 60, p. 71-98.

En 2001, une extension de l'enquête Handicaps, incapacités, dépendance (dite HID) a été réalisée auprès d'un échantillon de près de 1 300 détenus en France. Un détenu sur deux a au moins une incapacité, et la fréquence des incapacités d'origine psychique apparaît particulièrement élevée. A structure par âge et par sexe similaire, la prévalence des incapacités d'origine physique est près de trois fois plus élevée en milieu carcéral qu'en population générale. Cet écart résulte de deux effets qu'il est difficile de dissocier : un effet de sélection à l'entrée, d'une part, et un effet de la détention, d'autre part. On observe ainsi que parmi les condamnés à de longues peines, après contrôle de l'âge, l'ancienneté de la détention est significativement corrélée à la présence d'incapacités. Les détenus en situation d'incapacité sont susceptibles d'avoir besoin d'une aide, qu'il s'agisse d'une aide humaine, d'équipements particuliers ou encore d'aménagements dans la cellule. 8 % des détenus sont dans ce cas. La demande d'aide apparaît particulièrement fréquente chez les détenus ayant des déficiences motrices, mais aussi chez des détenus souvent plus âgés, dont le point commun est la présence d'une déficience sensorielle mais qui cumulent souvent plusieurs types de déficiences. [Résumé de la Rédaction]

LETUVE, Alain, BADINTER, Robert, ANDRONIKOF, Anne, [et al.]. La prolongation de peine et le psychologue. **Bulletin de psychologie**, mars 2009, vol. 62, n° 2/ n° 500, p. 117-190.

Trois personnalités expriment leur position, à l'occasion d'une table ronde, dans leur domaine respectif (justice, psychiatrie et psychologie), à propos de la loi relative à la rétention de sûreté et à la déclaration d'irresponsabilité pénale pour cause de trouble mental, adoptée par le Parlement le 25 février 2008. Robert Badinter démontre en quoi cette loi introduit une rupture radicale en matière de pénalité. D'une justice de responsabilité, justice de réinsertion, dans laquelle on répond de ses actes, on passe à une justice de sûreté, justice d'élimination. Une fois la peine purgée, la rétention se fonde sur l'appréciation, faite par des experts, de la dangerosité criminologique, confondue avec une dangerosité psychiatrique. Psychiatres et psychologues sont directement concernés. Bernard Cordier, psychiatre, rappelle les conditions de privation de liberté, définies dans la loi du 27 juin 1990, et pose le problème de l'appréciation de la dangerosité dans le cadre de l'expertise pénale. La nouvelle loi sur la rétention parle de « troubles graves de la personnalité », elle ne parle pas de « maladie mentale ». Si le psychiatre peut poser un diagnostic, la question du pronostic est totalement différente. La dangerosité criminologique ne peut s'évaluer qu'en logique pluridisciplinaire. Anne Andronikof, psychologue, rappelle que la notion de dangerosité n'a aucune dimension scientifique et qu'on ne sait pas grand-chose, aujourd'hui, en matière de prédiction du passage à l'acte. Dorénavant, selon la logique de cette loi, le pronostic sera fait non plus en fonction de l'état mental d'une personne, mais en fonction de la nature psychologique de cette personne. S'il est légitime qu'une société juge que des comportements sont ou non appropriés, comment peut-on légitimer un jugement sur des traits de personnalité ? Cela introduit une dimension normative à la personnalité. Psychiatre et psychologue s'accordent pour conclure que, sur le plan de l'éthique et sur le plan scientifique, une seule position est possible : refuser de participer à ce dispositif.

SENAT. COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES (Paris, France), SENAT. COMMISSION DES LOIS (Paris, France), SENAT. GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ATTEINTES DE TROUBLES MENTAUX AYANT COMMIS DES INFRACTIONS (Paris, France). **Prison et troubles mentaux : Comment remédier aux dérives du système français ? Rapport d'information n° 434**. Paris : Sénat, 2010. 120 p. (Les rapports du Sénat).

Disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r09-434/r09-4341.pdf> [Consulté le 17.01.2014].

Ce rapport fait part d'analyses et de pistes de réflexions en vue d'un meilleur encadrement du concept de responsabilité pénale des malades mentaux et d'améliorer la prise en charge de ces derniers.

1.4 Réinsertion

Association des services de réhabilitation sociale du Québec. **Revue Porte Ouverte**.

Disponible sur : http://www.asrsq.ca/fr/salle/porte-ouverte/por_parutions.php [Consulté le 17.01.2014]

Cette revue traite de différents dossiers en lien avec la réhabilitation sociale. Parution annuelle de trois numéros.

CHAOUAT, Bernard (Dir.), DESTOT, Michel (Préf.). **Reconstruire sa vie après la prison : quel avenir après la sanction ?** Paris : Editions de l'Atelier, 2011. 309 p.

Ouvrage collectif présentant une vision globale du système carcéral français, l'histoire de ce système depuis le XIXe siècle, le parcours du condamné depuis la prononciation de peine jusqu'à la réinsertion sociale, la sociologie des prisons, les politiques publiques judiciaires, puis proposant des fiches synthétiques relatives à des notions clés et services essentiels du système judiciaire.

La prison : et après ? [Dossier]. **Lien social**, novembre 2009 n° 949, p. 10-16.

Ensemble de trois articles traitant de la réinsertion professionnelle après la prison, notamment sous l'angle des moyens humains mis à disposition des établissements pénitentiaires et du regard de la société sur les anciens détenus.

PROULX, Marie-Hélène. La réinsertion des ex-détenus. Prisonnier de son passé. [Dossier]. **Magazine Jobboom**, mars 2012.

Disponible sur : <http://www.jobboom.com/carriere/prisonnier-de-son-passe/> [Consulté le 17.01.2014]

Un Québécois adulte sur sept a un casier judiciaire. Un boulet pénible à traîner au moment de trouver du travail, car les employeurs ont le droit de fouiller à leur guise le passé des candidats. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à vérifier les antécédents. Faut-il mieux protéger les droits des ex-contrevenants ?

VACHERET, Marion, LEMIRE, Guy. **Anatomie de la prison contemporaine**. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2007. 192 p. (Collection Paramètres).

La prison demeure un univers méconnu. Cet ouvrage a pour but, non seulement de synthétiser l'essentiel des connaissances sur le milieu carcéral, le vécu des détenus, la place des gardiens, les liens entre membres du personnel et personnes incarcérées, mais aussi de réfléchir à l'institution elle-même dans un contexte de reconnaissance des droits des détenus et de bureaucratisation. Entre « prisonnérification » et réinsertion sociale, entre coercition et relation d'aide, l'organisation carcérale a-t-elle encore son caractère « total » et coercitif dont on parlait au cours des années 1960 et 1970, ou bien a-t-elle changé en profondeur et jusqu'à quel point ?

2. Délinquance des mineurs

2.1 Eléments généraux

GOURMELON, Nathalie, BAILLEAU, Francis, MILBURN, Philippe. **Les établissements privés de liberté pour mineurs : entre logiques institutionnelles et pratiques professionnelles**. Guyancourt : CESDIP, 2012. 343 p. (Études et Données Pénales ; 112)

Disponible sur : <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/docs-vie-labos/epm-rapport.pdf> [Consulté le 17.01.2014]

Ce rapport final commandé par la Mission de recherche droit et justice et portant sur les établissements pénitentiaires pour mineurs, les Quartiers mineurs en maison d'arrêt et les Centres éducatifs fermés, présente une analyse du fonctionnement institutionnel et professionnel de ces établissements (conditions d'ouverture, organisation administrative, encadrement des mineurs, direction d'établissement, projets éducatifs, partenariat avec l'Éducation nationale, services de santé, relations interprofessionnelles, réponses des professionnelles aux contraintes institutionnelles).

LE BRIS, Maryannick. Quartiers mineurs : une voie sans issue ? **ASH / Actualités sociales hebdomadaires**, novembre 2009, n° 2632, p. 24-27.

Une étude publiée par le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) se penche sur le parcours de 20 détenus en quartiers pour mineurs de deux maisons d'arrêt et d'un centre pénitentiaire. Et met en lumière le sentiment d'enfermement biographique et social produit par la prison. [Résumé de la rédaction]

FRANCE. LA DEFENSEURE DES ENFANTS. VERSINI, Dominique (Rapp.). **Précarité et protection des droits de l'enfant : État des lieux et recommandations 2010**. Paris : [s.n.], 2010. 188 p.

Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000603/> [Consulté le 17.01.2014]

Ce rapport thématique est issu de la consultation nationale « Parole aux jeunes » qui avait démontré les interactions, dans leur vécu quotidien, entre pauvreté, vie familiale, parcours scolaire, santé, discriminations et exclusion sociale, et les répercussions sur leur développement et leur avenir. Le troisième débat intitulé « précarité et réalités des parcours scolaires » aborde la question de l'intégration des enfants dans le monde de l'école et des rapports avec la Maison départementale des personnes handicapées.

FRANCE. LA DEFENSEURE DES ENFANTS. VERSINI, Dominique (Rapp.). **Rapport d'activités 2010**. Paris : Corlet (impr.), 2010. 152 p.

Disponible sur : http://www.assfam.org/IMG/pdf/Defenseure_des_enfants_Rapport_2010.pdf [Consulté le 17.01.2014]

Rapport faisant la synthèse des actions menées par la Défenseure des enfants pour l'année 2010 (rappel des missions, promotion des droits de l'enfant, traitements des réclamations individuelles, avis et recommandations).

LAURENCIN, Gérard. La nuit des adolescents incarcérés. **Empan**, 30 septembre 2004, n° 44, p.79-85.

Le quotidien de la nuit en prison vu par les mineurs.

MILBURN, Philip, SALAS, Denis (Préf.). **Quelle justice pour les mineurs ? : Entre enfance menacée et adolescence menaçante**. Toulouse : Erès, 2009. 236 p. (Trajets).

Ce livre expose le cheminement qui a conduit les politiques publiques françaises, depuis le Code pénal de 1810 jusqu'à la Commission Varinard de 2008, à modeler une justice des mineurs spécifique. L'auteur dégage

trois périodes historiques : celle de la correction disciplinaire, celle du paternalisme clinique, et celle de la responsabilisation personnelle.

Mineurs en danger... mineurs dangereux ! La colère de vivre. Paris : L'Harmattan, 2000. 303 p.

Les enfants dits « dangereux » sont d'abord des enfants, toujours « en danger », et la précarité constitue pour tous une menace. Forts de cette conviction, des acteurs travaillant pour l'enfance en difficulté ont entamé un dialogue afin de mieux connaître le travail et le questionnement des autres intervenants.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES. OFFICE CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME, UNICEF. **Manuel de mesure des indicateurs de la justice pour mineurs.** New-York : Nations Unies, 2008. 122 p.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) présente ici des indicateurs de la justice pour mineurs dans le monde. Ces indicateurs ont été testés de façon approfondie aux Philippines par le Bureau de gestion des établissements pénitentiaires et de pénologie et par le Département de l'aide sociale et du développement. Des indicateurs, un modèle de conception de carte du système judiciaire pour un pays donné ainsi qu'une méthodologie de rassemblement des données requises pour le calcul des indicateurs sont détaillés.

Quelle justice des mineurs en Europe ? [Dossier]. **Les Cahiers dynamiques**, avril 2009, n° 43, p. 20-93.

La privation de liberté est considérée comme *ultima ratio*. Il est reconnu qu'elle doit être utilisée en dernier recours et respecter les droits de l'enfant. A cet égard, les normes internationales jouent un rôle fondamental. La Convention internationale des droits de l'enfant interdit aux pays qui le souhaiteraient d'adopter une législation pénale pour les mineurs qui perdrait sa spécificité. Est-il besoin de rappeler qu'elle indique également que dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale ? Après avoir posé le cadre législatif au niveau des normes internationales, ce dossier s'appuie sur des exemples venant de plusieurs pays. Le but est de faire mieux comprendre la pratique de la justice des mineurs en France. [Résumé de la Rédaction]

Refonte de l'ordonnance de 1945 : le point sur la commission Varinard. **Lien social**, mars 2009, n° 919, p. 10-16.

Les propositions du rapport Varinard sur la refonte de l'ordonnance de 1945 suscitent inquiétudes et protestations. Analyses à travers la position d'un avocat et membre de la Commission Varinard, et un sociologue, opposé à ces propositions, qui confirment le durcissement de la politique du gouvernement en matière de délinquance des jeunes.

VACHON, Jérôme, BELLON, Laurence. Justice des mineurs : "Nous sommes dans l'escalade des réponses". **ASH / Actualités sociales hebdomadaires**, juin 2011, n° 2715, p. 21.

Interview de Laurence Bellon, juge des enfants et vice-présidente du tribunal pour enfants de Lille, abordant la question des conséquences sur la figure du juge des enfants des changements intervenus dans le fonctionnement de la justice des mineurs.

ZAMBEAUX, Edouard. **En prison avec des ados : enquête au cœur de l'école du vice.** Paris : Denoël, 2001. 186 p. (Impacts).

Quelle est la réalité carcérale des moins de dix-huit ans ? Au terme d'une enquête d'un an et après avoir rencontré près de 200 mineurs incarcérés dans toute la France, l'auteur, journaliste indépendant, nous livre un témoignage coup de poing, au cœur de ces zones de droit relatif que sont les quartiers de mineurs.

2.2 Législation

Le Parlement adopte la Loi Mercier sur la justice des mineurs. **ASH / Actualités sociales hebdomadaires**, juillet 2011, n° 2718, p. 5-6.

Article reprenant des éléments de la Loi Mercier 2011 : dossier unique de personnalité, citation à comparaître directe, élargissement des sanctions pénales, création d'un tribunal correctionnel pour mineurs, césure du procès pénal.

2.3 Sociologie

CARIO, Robert. **Jeunes délinquants : à la recherche de la socialisation perdue**. Paris : L'Harmattan, 2000. 416 p. (Sciences criminelles).

Depuis quelques années, la réponse sociale à la délinquance des jeunes semble privilégier la répression de l'acte délictueux. Ceci est en contradiction avec l'esprit de l'ordonnance du 2 février 1945 qui prône la primauté de l'éducation lors de la prise en charge des jeunes délinquants. Il faut promouvoir la resocialisation des délinquants et favoriser la réparation des victimes. [Résumé d'éditeur]

CUSSON, Maurice. **Délinquants pourquoi ?** Paris : Librairie du Québec, 2003. 304 p.

Une analyse rigoureuse des causes de la délinquance juvénile dans les sociétés occidentales par un criminologue de l'Université de Montréal.

DEBARBIEUX, Eric. Dir. **L'oppression quotidienne. Recherches sur une délinquance des mineurs**. Paris : La Documentation française, 2002. 249 p.

Cet ouvrage est le fruit de trois années de recherche sur la délinquance des mineurs. Il rassemble les témoignages d'habitants et de professionnels des quartiers difficiles dans lesquels l'équipe de chercheurs a travaillé. Il fournit dans un premier temps quelques éléments théoriques et méthodologiques préalables. Deux récits de délinquance donnent ensuite le point de vue des victimes. Un chapitre analyse plus spécifiquement les liens entre école et délinquance. Enfin, les auteurs proposent de rechercher des solutions dans un meilleur partenariat entre les institutions, sans oublier les parents.

Délinquance juvénile... [Dossier]. **Empan**, Décembre 2001, n° 44, p. 7-91.

La délinquance juvénile est plus que jamais une question sociale. Le savoir, et en analyser les raisons et les manifestations est une condition nécessaire pour agir, pour apporter des réponses en termes de politiques publiques comme en termes de prise en charge éducative. Aspects théoriques et points de vue pratiques sont ici mêlés.

IDRIS, Isam. La quête d'identité : les enfants de migrants entre les prisons de dedans et celles de dehors. **Le journal des psychologues**, Mai 2005, n° 227, p. 46-49.

Chez certains enfants de migrants, la quête identitaire conduit parfois à la prison. Cela pourrait correspondre à un mouvement de sortie en dehors de la société, le but étant d'y revenir marqué par une expérience singulière.

MUCCHIELLI, Roger. **Comment ils deviennent délinquants : genèse et développement de la socialisation et de la dissocialité**. Paris : ESF, 1965. 188 p.

L'auteur construit un discours visant à ne pas réduire la délinquance juvénile à un défaut d'acculturation, ni à une pathologie. Pour se faire, il introduit la notion de dissocialité pour rendre compte d'une rupture du délinquant avec le lien social, avec l'implication dans la vie sociale. Postulant que cette rupture repose sur l'absence de développement de l'idéal du moi, l'auteur dresse une typologie des diverses formes de dissocialité, et propose une théorisation psychiatrique de la dissocialité, théorie reposant sur son expérience

clinique ainsi que sur des travaux français et anglo-saxons. A noter que son discours se fait pessimiste quant à ce qu'il désigne comme étant la vraie délinquance, jusqu'à paraître même contradictoire. Cela dit, l'auteur propose un programme éducatif préventif destiné à faire acquérir aux jeunes les mécanismes de la socialisation.

RONGE, Jean-Luc. Le choix de la prison comme réponse pénale. **La revue d'action juridique et sociale**, décembre 2005, n° 250, p. 26-37.

La détention des mineurs fait depuis longtemps l'objet de textes internationaux qui tentent d'en limiter l'usage. La privation de liberté doit non seulement être en conformité avec la loi, elle doit être aussi une « mesure de dernier ressort et être d'une durée aussi brève que possible ». A l'heure où la polémique fait rage autour de la question « quelle justice pour les mineurs ? », l'auteur dresse un constat des pratiques existantes.

WINNICOT, D.H. **Déprivation et délinquance**. Paris : Payot, 1994. 314 p.

Les articles et conférences rassemblés dans cet ouvrage, en grande partie inédits en France, traitent de ce que Winnicott appelle la tendance antisociale. Ce concept original permet d'expliquer certains comportements délinquants dont Winnicott attribue l'origine à une déprivation, c'est-à-dire à une perturbation survenue très tôt dans l'environnement de l'enfant. Ces comportements doivent être considérés comme des appels au secours et interprétés comme des signes d'espoir. Winnicott fut sensibilisé à cette question pendant la guerre, alors qu'il s'occupait d'enfants évacués, et il ne cessa de s'y intéresser tout au long de sa carrière de pédiatre et de psychanalyste.

2.4 Psychologie

BLATIER, Catherine. **La délinquance des mineurs : l'enfant, le psychologue, le droit**. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1999. 292 p. (Vies sociales ; 14).

Afin d'analyser le phénomène de la délinquance juvénile, un regard particulier est tout d'abord porté sur la justice des mineurs et ses possibilités d'intervention. Sont ensuite présentées différentes théories explicatives des actes délinquants qui renvoient à des facteurs psychologiques et sociaux. Des modes de traitement psychologique des mineurs délinquants sont aussi proposés.

LHULLER, Dominique (Dir.). Désir sous surveillance : psychologue en milieu carcéral [Dossier]. **Le journal des psychologues**, septembre 2003, n° 210, p.19-56.

Les contributions présentées dans ce dossier interrogent les pratiques des psychologues en milieu carcéral. Un article traite plus particulièrement des mineurs incarcérés.

SELOSSE, Jacques. **Adolescence, violences et déviances (1952-1995)**. Vigneux : Matrice, 1997. 490 p.

Déviances, délinquance, criminologie. C'est la question sociale qui est au coeur des préoccupations de Jacques Selosse. Trente-six de ses articles sont réunis ici par Jacques Pain et Loïck-M. Villerbu : écrits durant la période 1952-1995, ils présentent une réflexion que le chercheur situait lui-même par rapport à une intervention "de prévention psychopédagogique" avec une « visée réparatrice ». Les thèmes de pensée structurent l'ouvrage en plusieurs parties : axiologie et institution, méthodologie critique en criminologie, déviances et processus psychosociologiques, psychopathologie du lien social, psychologie du lien scolaire.

ZANNA, Omar, LE BRETON, David. (Préf.). **Restaurer l'empathie chez les mineurs délinquants**. Paris : Dunod, 2010. 278 p. (Protection de l'enfance).

L'auteur fait part de l'état de ses réflexions et de sa pratique visant au recouvrement de l'empathie chez des jeunes délinquants, et ce par la pratique de l'effort physique, pratique dont le but est de reconnecter l'individu à la réalité de la douleur ressentie.

2.5 Education

LACOMBE, Philippe. (Dir.), CENTRE HENRI AIGUEPERSE (Paris, France). **Mineurs délinquants : la priorité éducative et la reconnaissance de leurs responsabilités individuelles**. Paris : FEN, 1999. 486 p. (Les Cahiers du Centre fédéral).

Cette recherche s'inscrit sur une durée de deux ans. Elle se décline en deux temps successifs : une interrogation institutionnelle au moyen d'enquête par questionnaire, et une enquête de terrain constituée d'études de cas (monographies). L'originalité de la recherche réside sur cette seconde approche, lors de laquelle sont développés des entretiens auprès des acteurs eux-mêmes, victimes, policiers et/ou gendarmes, familles, éducateurs, magistrats. [Résumé d'auteur]

MOIGNARD, Benjamin, FELOUZIS, Georges (Préf.), CHARLOT, Bernard (Post.). **L'école et la rue : fabriques de délinquance**. Paris : PUF, 2008. XIV-213 p. (Partage du savoir).

L'auteur décrit les modalités de construction des pratiques sociales des adolescents dans des milieux de forte violence scolaire et sociale, en banlieue de Rio de Janeiro d'une part, en banlieue parisienne d'autre part.

YOUF, Dominique. **Juger et éduquer les mineurs délinquants**. Paris : Dunod, 2009. 231 p. (Psychologie et pédagogie. Protection de l'enfance).

Constatant que la justice des mineurs est en constante évolution sans jamais vraiment trouver sa forme idéale, l'auteur construit une analyse critique de la justice pénale des mineurs puis propose une dialectique du judiciaire et de l'éducatif.

2.6 Prévention, réinsertion, remédiation

BAILLEAU, Francis. Prévention de la délinquance ou gestion du risque ? : Un changement de paradigme. **Les Cahiers dynamiques**, juin 2011, n° 51, p. 6-15.

L'auteur s'interroge sur ce qui a produit le passage de la prévention de la délinquance à la gestion du risque de délinquance, et sur les conséquences de ce changement de paradigme.

BOCKEL, Jean-Marie (Rapp.). **La prévention de la délinquance des jeunes : Rapport à Monsieur le Président de la République**. Paris : Ministère de la justice et des libertés, 2010. 93 p.

Disponible sur : http://www.prevention-delinquance.interieur.gouv.fr/fileadmin/user_upload/02-Orientations_et_gouvernance/Pdf/Rapport-JMB_Prevention_Delinquance_sept_2011.pdf [Consulté le 17.01.2014]

Rapport rédigé par M. Jean-Marie Bockel à la demande du Président de la République. Sont formulées cinq propositions sur la prévention de la délinquance des jeunes autour de sujets tels l'autorité parentale, l'intégration et responsabilisation des familles à l'égard de l'obligation scolaire, les dispositifs contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, qui touche 60 000 élèves par an, les difficultés sociales et sanitaires des enfants, les violences commises par les bandes de jeunes filles, la prévention spécialisée, les éducateurs de rue, les formations adaptées aux spécificités des mineurs.

BORN, Michel, CYRULNIK, Boris (Dir.). **Pour qu'ils s'en sortent ! : Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants**. Bruxelles : De Boeck, 2011. 163 p. (Comprendre. Adolescence).

L'auteur, enseignant de psychologie de la délinquance à l'Université de Liège, présente les mécanismes à l'œuvre dans la délinquance. Il décrit les aspects institutionnels, familiaux, psychologiques, et souhaite montrer ce que le concept de résilience peut apporter lors d'interventions auprès de jeunes délinquants.

Les changements de la délinquance juvénile. [Dossier]. **Les cahiers dynamiques**. Février 2000, n° 16, p. 3-91.

Les formes nouvelles de délinquance juvénile doivent conduire les institutions responsables de ce domaine à élaborer des réponses nouvelles et appropriées. Malgré les difficultés, les différents articles de ce numéro montrent qu'il est possible de rechercher une réelle connaissance et compréhension des évolutions en cours.

Réflexion sur la question de l'incarcération des jeunes. [Dossier]. **Sauvegarde de l'enfance**, octobre 2002, vol. 57, n° 5, p. 223-274.

Les articles et expériences de terrain présentées dans ce numéro décrivent les conséquences psychologiques de l'enfermement pour les jeunes. Ils proposent également des solutions alternatives à l'incarcération qui ne constitue pas, dans les conditions dans lesquelles elle s'effectue, le meilleur chemin de la réinsertion.

Réponses à la délinquance juvénile d'aujourd'hui. [Dossier]. **Les cahiers dynamiques**, juin 2000, n° 17, p. 3-123.

S'articulant au numéro précédent des cahiers, celui-ci examine les prises en charge qui « marchent » auprès des jeunes délinquants : il ne s'agit pas ici de dresser un catalogue de références mais plutôt de présenter les institutions nouvelles et d'interroger les modes d'accueil plus traditionnels.

TREMINTIN, Jacques. Délinquance : les réponses différentes des chercheurs. [Dossier]. **Lien social**, décembre 2010, n° 997, p. 10-17.

A l'occasion de la publication du rapport sur la délinquance remis au Président de la République par Jean-Marie Bockel, l'auteur insiste sur une vision différente de la délinquance et s'en remet à l'état des recherches sur le sujet.

2.7 Dispositifs

2.7.1 CEF

BOUFERMACHE, Azzedine, DOUARD, Thérèse. **De la rupture à la confiance : une expérience en centre éducatif renforcé**. Vigneux : Matrice, 2004.

Dans les dispositifs de prévention et d'encadrement de la délinquance et de la violence, les centres éducatifs renforcés - à ne pas confondre avec les centres éducatifs fermés – sont une pièce majeure, en ce qu'ils soutiennent coûte que coûte le pari de l'éducation. Accueillir des jeunes en centres éducatifs renforcés, c'est au plus près de la vie quotidienne les accompagner en confiance. Qui sont ces jeunes ? Nous les rencontrons à travers de multiples situations saisies sur le vif, dans le déroulement d'une session. Et l'on voit s'y construire cette relation d'accompagnement, qui dans la proximité du lien reste très claire sur le cadre. Ni gardien ni animateur, l'éducateur retrouve sa vraie fonction : aider à vivre, en âge, et en pensée.

DEFENSEURE DES ENFANTS (Paris, France). **Enfants délinquants pris en charge dans les centres éducatifs fermés : 33 propositions pour améliorer le dispositif**. [S.l.] : [s.n.], 2010. 93 p.

Disponible sur : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/104000413/0000.pdf> [Consulté le 17.01.2014]

Etude portant sur le programme des Centres éducatifs fermés (CEF) sous l'angle de l'adéquation du dispositif aux droits fondamentaux des enfants et aux attentes du législateur au regard de l'organisation actuelle de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

MARCELLI, Daniel. Le Centre Educatif Fermé : La théorie est toujours plus belle que la pratique. **Adolescence**, juin 2009, n° 68/ t. 27, n° 2, p. 375-381.

Si, en théorie, un lieu fermé peut avoir un intérêt thérapeutique pour les jeunes déstructurés, violents et délinquants, en pratique pour parvenir à cet objectif des moyens non seulement matériels mais surtout

humains considérables sont nécessaires. L'auteur du présent article doute que sur le long cours, ces moyens puissent être maintenus, laissant alors des "murs" dont la qualité soignante est plus qu'aléatoire.

MUCCHIELLI, Laurent. Les centres éducatifs fermés : rupture ou continuité dans le traitement des mineurs délinquants ? **Le Temps de l'histoire**, n° 7, décembre 2005, p. 113-146.

L'auteur revient sur la genèse du dispositif des centres éducatifs fermés et sur certaines de ses contradictions internes. Puis il la situe dans l'histoire de la prise en charge mineurs délinquants depuis la seconde guerre mondiale, soulignant à la fois la récurrence des besoins de prise en charge rapide de certains adolescents délinquants, le va-et-vient constant entre les objectifs éducatifs et les objectifs d'enfermement et les évolutions non moins fluctuantes des politiques pénales conduites par les gouvernements. Aussi, l'auteur tente de déterminer la spécificité relative de ce nouveau dispositif qui tente la conciliation entre une finalité de contention et un contenu éducatif. Ce qui l'amène finalement à s'interroger sur les conditions générales d'une action éducative en milieu contraignant.

PUYUELO, Rémy (Dir.), TURREL, Denis. **Les centres éducatifs renforcés : redonner du sens à l'action éducative auprès des mineurs délinquants**. Ramonville-Saint-Agne : Erès, 2007. (Empan).

Les CER, créés en 1996, ont pour objectif d'offrir des séjours de rupture et une alternative éducative à l'incarcération des mineurs. Comment ces dispositifs innovants ont vu le jour ? Qu'en est-il aujourd'hui, dans un contexte social différent qui stigmatise la "jeunesse délinquante" ? A travers plusieurs contributions éclairantes sur l'ensemble du dispositif, ce sont les objectifs et les projets généraux qui sont exposés. Cet ouvrage, issu d'un numéro d'Empan (2005) dresse un bilan actualisé des pratiques des CER.

Quelle place pour l'éducatif dans les centres fermés ? **Lien social**, n° 763, septembre 2005, p. 8-15.

Loin des représentations idéologiques et des polémiques engendrées par la mise en place de ces centres, cet article se veut une explication de leur fonctionnement. L'exemple pris ici est un reportage réalisé à Saint-Denis-le-Thibault.

RIVOLLIER, Adrien. **Point de chute [DVD]**. Lyon : Cocottes minutes productions, 2005.

En 2002, la politique visant à lutter contre la délinquance juvénile, annonçait l'ouverture des premiers centres éducatifs fermés (CEF). Fruit de trois semaines de tournage pendant lesquelles l'équipe a vécu jour et nuit au CEF de la plaine du Forez (Loire), ce documentaire prend le temps de plonger dans le quotidien du centre et de son projet éducatif, pour raconter l'histoire de dix mineurs délinquants de 13 à 16 ans au lourd parcours pénal, placés sur décision d'un magistrat de la jeunesse, pour une période de six mois reconductibles.

2.7.2 EPM

CHANTRAINE, Gilles, SCHEER, David, MILHAUD, Olivier. Espace et surveillances en établissements pénitentiaires pour mineurs. **Politix**, mars 2012, n° 97, vol. 25-2012. p. 125-148.

À la croisée d'une sociologie de la surveillance, d'une sociologie des professions et d'une sociologie des résistances infrapolitiques en milieu autoritaire, cette contribution propose une ethnographie de la surveillance humaine et technologique en établissement pénitentiaire pour mineurs, saisi comme un territoire singulier mais emblématique du contrôle social. L'enquête empirique, originale, a ainsi permis de décrypter non pas le fonctionnement d'un panoptique omniscient mais celui d'un espace pénitentiaire fragmenté, où chaque sous-espace – couloir de circulation, cellule, unité de vie, pôle socioéducatif, pôle médical – est soumis à une épreuve de visibilité et à des enjeux spécifiques, structurés par des négociations conflictuelles entre différents corps professionnels (éducateurs, surveillants, professeurs, personnel soignant) et entre détenus et professionnels. Ce faisant, l'analyse des pratiques de surveillance témoigne de la complexité de l'économie relationnelle en détention et des modalités négociées mais asymétriques de la production de l'ordre. [Résumé d'auteur]

DIMIER, Fabrice. EPM, la prison qui se veut école. [Dossier]. **Lien social**, avril 2011, n° 1013, p. 10-17.

L'auteur propose de faire le point sur les établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM) quatre ans après leur création, abordant la question de leur place dans le système judiciaire français, de la mise en œuvre des sanctions pénales, des conditions de vie des jeunes détenus. Il s'appuie pour ce faire sur l'exemple de l'établissement de Quiévrechain (Nord).

HIBON, Antoine. Retours sur expériences. **Adolescence**, juin 2009, n° 68/ t. 27, n° 2, p. 383-397.

Cet article revient sur une recherche-action d'une équipe psychiatrique auprès des adolescents incarcérés dans un quartier des mineurs. Il critique les théories soutenant la création des EPM, établissement pénitentiaire pour mineurs. Les limites de la tentative d'organiser l'incarcération des mineurs sur le modèle d'une institution médico-sociale sont montrées.

LE BRIS, Maryannick. Eduquer en EPM : Une mission sous influence. **ASH / Actualités sociales hebdomadaires**, octobre 2011, n° 2729, p. 28-31

Article faisant le point sur le fonctionnement des établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM) 9 ans après leur création par la Loi d'orientation et de programmation pour la justice du 9 septembre 2002.

3. Enseignement en milieu pénitentiaire

3.1 Eléments généraux

CANINO, Rémi. La problématique du processus de symbolisation chez les détenus. Apports de la psychopathologie du travail dans le champ de l'éducabilité cognitive. **Les Cahiers de Beaumont**, juin 1993, n° sp, p. 88-96.

L'auteur livre sa réflexion sur l'utilisation des situations de travail comme support fondamental de la compréhension et de l'explicitation de l'articulation entre le sujet et le champ social, et comme organisateur du projet d'insertion.

DECISIER, Donat, CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (Paris, France). Command. **Les conditions de la réinsertion socioprofessionnelle des détenus en France**. Paris : la documentation française, 2006. 242 p. (Avis et rapports du Conseil économique et social).

Disponible sur : http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2006/2006_02_donat_decisier.pdf [Consulté le 17.01.2014]

Bien qu'inscrite dans la loi du 22 juin 1987 relative au service public pénitentiaire, la mission d'insertion des personnes détenues reste encore insuffisamment prise en compte et les résultats sont peu probants. Les orientations tracées par le Conseil économique et social portent tant sur l'amélioration des conditions générales de détention pour favoriser l'accès des détenus à l'éducation, à la formation et au travail que sur le renforcement des dispositifs de préparation à la sortie et de suivi post-carcéral. [Résumé d'auteur]

DENIS, Michel. L'enseignement en milieu pénitentiaire. **Les Cahiers de l'éducation**, mars 2007, n° 63, p. 9-11.

La prison est aussi un lieu d'apprentissage, comme le montre l'exemple de l'unité pédagogique régionale de Rennes. En 2006, 28% de la population pénale a bénéficié d'une formation, soit plus de 4000 détenus.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE (Paris), DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE (Paris). Actes du colloque Enseignement en prison [Dossier]. Colloque (2001 ; Suresnes, France). **Le Bulletin de l'enseignement en milieu pénitentiaire**, n° sp, juillet 2002, p. 1-120.

Destiné à l'ensemble des enseignants intervenant en milieu pénitentiaire, ce colloque offre l'occasion d'une réflexion collective sur leur lieu de travail, entre pédagogues, dans le but d'échanger et de travailler sur les pratiques. L'organisation de l'enseignement dans trois situations différentes (Maison d'arrêt, Centre de détention, Etablissement à gestion mixte) est abordée dans un premier temps. Des comptes-rendus d'expériences innovantes sont ensuite proposés, regroupés autour de deux thèmes prioritaires : la formation des bas-niveaux et la lutte contre l'illettrisme d'une part, la formation des mineurs détenus d'autre part. Par ailleurs, la recherche de supports technologiques nouveaux pour la pédagogie, ainsi que le problème récurrent de la relation à la rémunération des détenus font également l'objet d'une analyse.

Education des adultes en prison : un chantier en friche (septembre 2008-mars 2009). [S. I.] : [s. n.], 2010. 103 p.

Disponible sur : http://www.2e2f.fr/docs/20110927_ETUDE-LA-PRISON.pdf [Consulté le 17.01.2014]

Le programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie, à travers son programme Grundtvig pour l'éducation des adultes, à pour but de soutenir la coopération et l'échange d'expérience pour améliorer la qualité des offres d'éducation pour adultes à travers l'Europe. L'objectif général de l'étude est d'analyser l'impact des projets cofinancés par l'Union européenne sur les publics cibles identifiés par les projets et sur les systèmes d'éducation et de formation (ici les détenus pendant le temps de leur détention et le système d'éducation en prison), et d'établir des recommandations d'actions pour la promotion du programme Grundtvig. [Résumé de la Rédaction] Ce rapport aborde des questions juridiques, méthodologiques, dresse un état des lieux puis formule sept préconisations.

Eduquer les mineurs délinquants. [Dossier]. **Les Cahiers dynamiques**, janvier 2010, n° 45, p. 16-84.

Les auteurs explorent la question des pratiques mises en œuvre par les professionnels auprès des mineurs auteurs de délits, se demandant ce qui caractérise l'action éducative dans un cadre pénal ainsi que les savoir-faire nécessaires à cette action éducative, et ce qui, au final, caractérise les dispositions spécifiques mises en place depuis la naissance de la protection judiciaire de la jeunesse.

Enseignement en milieu carcéral : les publics prioritaires et l'organisation des formations sont définis. **ASH / Actualités sociales hebdomadaires**, février 2012, n° 2745, p. 14-15.

Article présentant les mesures relatives à l'enseignement en milieu pénitentiaire telles que précisées par la Circulaire n° 2011-239 du 8 décembre 2011 (parue au Bulletin officiel de l'Education nationale n° 3 du 19 janvier 2012).

FEBRER, Michel, DEBARBIEUX, Eric (Préf.). Enseigner en prison : le paradoxe de la liberté pédagogique dans un univers clos. Paris : L'Harmattan, 2011. 341 p. (Savoir et formation).

Usant de l'anecdote, de témoignages et d'éléments théoriques pédagogiques, l'auteur décrit les aspects multiples et complexes du travail des enseignants en prison. Des éléments fondamentaux sont ainsi dégagés, tel le difficile équilibre à trouver entre rôle des enseignants et rôle des autres acteurs de la prison (hiérarchie, personnels surveillants, personnels à vocation sociale, médicale et socio-éducative). Ainsi la réinsertion socioprofessionnelle des détenus passe-t-elle par un processus fait d'enjeux qui dépassent le cadre du strict enseignement. Entre contraintes sécuritaires très fortes, pression exercée par les détenus eux-mêmes, organisation stratégique et rationnelle, socialisation propre au milieu carcéral, aménagement d'espaces de liberté, l'enseignant doit mettre des outils en œuvre afin de permettre au détenu d'étudier et de valider des acquis. Au final, l'auteur propose une approche multi référentielle (approche historique, ethnographique, sociologique, pédagogique) afin de rendre intelligible la complexité de l'enseignement en prison.

LAURENT, Jean-Pierre, LESAIN-DELABARRE, Jean-Marc. Exercer en milieu carcéral : un nécessaire positionnement institutionnel, pédagogique et partenarial. **La nouvelle revue de l'AIS**, octobre 2002, n° 20, p. 89-102.

Conseiller pédagogique à la Direction de l'Administration pénitentiaire, Jean-Pierre Laurent s'entretient avec Jean-Marc Lesain-Delabarre sur les modalités d'évaluation des services d'enseignement au bénéfice des détenus. Organisés en neuf unités pédagogiques régionales, les 170 établissements pénitentiaires existants comptent, en septembre 2002, 368 emplois à temps plein d'enseignants affectés en milieu carcéral. Chaque semaine, 11 500 heures d'enseignement sont assurées par des enseignants titulaires ou vacataires.

L'évaluation de la mise en œuvre et des effets de la politique de scolarisation des personnes incarcérées est abordée selon trois axes : un axe institutionnel, un axe pédagogique et un axe partenarial. La construction d'outils spécifiques d'évaluation des compétences des détenus de bas niveau de qualification, de repérage de l'illettrisme, la mise en place de protocoles d'évaluation qualitative externe confiés à des équipes de recherche, la définition d'outils de suivi de la mise en œuvre des politiques d'enseignement, la construction de livrets d'attestation de parcours sont tour à tour évoqués. Une annexe présente les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs à l'enseignement en prison.

SALANE, Fanny. L'éducation en milieu carcéral. **Ville Ecole Intégration Diversité**, décembre 2008, n° 155, p. 186-190.

Le contexte de scolarisation semble aujourd'hui un indicateur incontournable dans l'analyse des processus scolaires : le lieu dans lequel évolue l'élève n'est pas neutre et influe sur le déroulement des études. Qu'en est-il alors d'un territoire à part, la prison ? Les résultats de la recherche, menée par entretiens semi-directifs auprès de 45 personnes incarcérées étudiantes, mettent en lumière deux processus de territorialisation : l'« effet institution » et l'« effet établissement ». [Résumé de la rédaction]

MILLY, Bruno. L'enseignement en prison : du poids des contraintes pénitentiaires à l'éclatement des logiques professionnelles. **Déviante et société**, janvier 2004, n° 2004/1, vol. 28, p. 57-79.

Constatant l'importance majeure du poids des contraintes pénitentiaires ainsi que celui de l'éclatement des logiques professionnelles enseignantes causés par ces contraintes, cet article s'interroge sur les enjeux d'une sociologie des intervenants « tiers » en prison.

SALANE, Fanny, MILLY, Bruno (Préf.). **Etre étudiant en prison : l'évasion par le haut**. Paris : La Documentation française, 2010. 251 p. (Etudes et recherche).

L'auteure propose une analyse de la population des détenus-étudiants. Son discours, organisé en sept chapitres, met en lumière des moments clés de leur parcours scolaire et professionnel, moments clés qu'elle met en perspective pour définir les rapports sociaux qu'entretiennent ces détenus-étudiants avec les autres détenus ainsi qu'avec la société en général. Au final, il s'agit d'étudier le mode de fonctionnement du milieu carcéral.

3.2 Législation

Circulaire n° 98-106 du 25 mai 1998 sur l'enseignement aux jeunes détenus. **Bulletin officiel de l'Éducation nationale**, 04.06.1998, n° 23.

Disponible sur : http://dcalin.fr/textoff/etab_penitentiaires_1998.html [Consulté le 17.01.2014]

Elle organise l'action pédagogique en milieu pénitentiaire auprès des mineurs et des jeunes détenus : la place de l'enseignement dans l'organisation des quartiers mineurs, le projet d'enseignement, l'organisation des enseignements.

Enseignement en milieu pénitentiaire. Circulaire d'orientation n° 2011-239 du 8.12.2011. **Bulletin officiel de l'Éducation nationale**, 19 janvier 2012, n° 3.

Disponible sur : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58971 [Consulté le 17.01.2014]

Nota : La convention relative à cette circulaire figure en annexe.

Orientations de l'enseignement en milieu pénitentiaire : circulaire n° 2002-091 du 29 mars 2002. **Bulletin officiel de l'Éducation nationale**, 2 mai 2002, n° 18.

Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/botexte/bo020502/MENE0200977C.htm> [Consulté le 17.01.2014]

Texte précisant les dispositions de la convention (citée en annexe) signée le 29 mars 2002 par le ministre de l'éducation nationale et le ministre de la justice pour réorganiser les conditions d'intervention de l'éducation nationale dans les établissements pénitentiaires.

Orientations de l'enseignement en milieu pénitentiaire : circulaire n° 2002-091 du 29 mars 2002 et convention annexée du 29 mars 2002. **Bulletin officiel de l'Éducation nationale**, 02.05.2002, n° 18, p. 1119-1130.

Organisation de l'enseignement en milieu pénitentiaire : circulaire n°2000-169 du 5 octobre 2000. **Bulletin officiel de l'Éducation nationale**, 12.10.2000, n° 36, p. 1891-1894.

Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/bo/2000/36/ensel.htm> [Consulté le 17.01.2014]

Dans le contexte de la rénovation de l'enseignement en milieu pénitentiaire le présent texte prévoit les conditions de nomination et d'exercice des personnels enseignant en milieu pénitentiaire, ainsi que les modalités du suivi administratif et pédagogique auxquels ils sont soumis.

Organisation du service de l'enseignement dans les établissements pénitentiaires pour mineurs [EPM] : note de service n°2007-054 du 5 mars 2007. **Bulletin officiel de l'Éducation nationale**, 15 mars 2007, n° 11.

Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/11/MENE0700419N.htm> [Consulté le 17.01.2014]
La loi d'orientation et de programmation pour la justice (LOPJ) du 9 septembre 2002 a créé les établissements pénitentiaires spécialisés pour mineurs (EPM) spécifiquement destinés à accueillir ce public. La loi promulgue la mission de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) en prévoyant l'intervention continue de ses services auprès des jeunes détenus en quartiers des mineurs. En considérant les spécificités du détenu mineur, son profil et ses besoins, cette réforme réaffirme la conception française consacrée par l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945.

Cette note de service aborde les points suivants : organisation et fonctionnement des EPM ; objectifs de l'enseignement ; modalités d'organisations de l'enseignement ; le directeur du service de l'enseignement ; les personnels enseignants.

3.3 Langage

ACERBIS, David, SPERONI, Patrick, REMLI, Saïd André. Lecture et écriture en prison. **Argos**, février 2003, n° 31, p. 59-64.

Témoignages de prisonniers qui ont découvert les vertus bénéfiques de la lecture et de l'écriture sur leur personnalité.

Atelier d'expression : petit bouillon de culture à la maison centrale. **Le Bulletin de l'enseignement en milieu pénitentiaire**, janvier 2000, n° 5, p. 19-20.

Expérience d'un atelier d'écriture avec des jeunes détenus, à la maison centrale d'Arles, pendant l'année 1999, à partir de la lecture de L'Alchimiste de Paulo Coelho.

COIGNET, Dominique. La pratique du P.E.I. (Programme d'enrichissement instrumental) en milieu carcéral. Observations et réflexions à partir d'une monographie. **Les Cahiers de Beaumont**, juin 1993, n° sp, p. 97-101.

Cet article propose une analyse du PEI de Feuerstein (Programme d'enrichissement instrumental) au travers d'un travail effectué auprès d'un jeune adulte incarcéré ayant lui-même fait la démarche de suivre des cours.

FALAIZE, Benoît (Dir.), COSTILHES, Anne-Marie (Dir.). **Illettrismes, lectures et lecteurs en prison**. Paris : Ministère de l'emploi et de la solidarité, Paris : Ministère de la justice, 1998. 81 p.

Ces actes de congrès proposent une approche des travaux concernant les situations d'illettrisme et les pratiques de lecture dans l'espace de la prison. Préparés avec l'Administration pénitentiaire, ils rendent compte d'un séminaire de recherche qui a permis de dégager les enjeux majeurs de l'intervention sociale en milieu carcéral. Les intervenants entendent prévenir la croyance selon laquelle l'illettrisme est une cause directe de l'incarcération, ce qui revient à dire qu'une conséquence de la relégation sociale peut être, en elle-même et à elle seule, la responsable d'un passage à l'acte.

FRANCE. MINISTERE DE LA JUSTICE. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE (Paris, France). **La lutte contre l'illettrisme en milieu pénitentiaire**. 1997. 151 p. (Travaux et documents ; 51).

Politique de lutte contre l'illettrisme dans les prisons faisant suite à une enquête menée de 1995 à 1996 par l'administration pénitentiaire. Présentation des actions du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme.

MAURIN, Maguy. Images et mots, magie des mots. **Le bulletin de l'enseignement en milieu pénitentiaire**, juin 1998, n° 2, p. 8

Expérience d'un atelier d'écriture avec des mineurs âgés de 15 à 17 ans, à la maison d'arrêt d'Aix-en-Provence, pendant l'année scolaire 1996-1997.

MERCAT-MAHEU, Isabelle. **Histoires d'écritures : Voyage en ateliers d'écriture**. [S.l.] : La cause des livres, 2010. 157 p.

L'auteure livre une réflexion sur ce que sont les ateliers d'écriture, depuis leur genèse au XIXe siècle jusqu'aux pratiques contemporaines, qu'il s'agisse d'atelier dans les milieux scolaire, pénitentiaire, en bibliothèque, en maison de retraite, ou auprès de publics non francophones. Elle traite également des ateliers d'écriture proposés au sein de l'association Elisabeth Bing, qu'elle dirige.

VAUGE, Frédéric. Accéder à l'écrit. **Le bulletin de l'enseignement en milieu pénitentiaire**, octobre 1998, n° 3, p. 8.

Réflexion sur l'écriture en milieu carcéral. Pourquoi écrit-on ? Comment écrit-on ?

VAUGE, Frédéric. Un écrivain, pour quels apprentissages ? **Le bulletin de l'enseignement en milieu pénitentiaire**, janvier 2000, n° 5, p.20-21.

Expérience d'un atelier d'écriture qui s'est déroulé en présence d'un écrivain, à la maison d'arrêt de Chaumont d'Arles.

3.4 Pédagogie, pratiques de classes

Activités pédagogiques. [Dossier]. **Le Bulletin de l'enseignement en milieu pénitentiaire**, janvier 2000, n° 5, p. 2-31.

Expression de la diversité des pratiques pédagogiques dans l'enseignement aux mineurs détenus : diversité des disciplines enseignées, des publics et des sites.

L'art en prison [Dossier]. **Lien social**, juillet 2007, n° 805-806, p.8-40.

Il s'agit avant tout de s'interroger sur le sens même de ces pratiques artistiques et ce qu'elles apportent aux détenus. Des artistes rapportent leur expérience, leur engagement, leur émotion et décrivent les conditions pas toujours faciles dans lesquelles se sont déroulées leur intervention.

En prison : l'art en liberté surveillée [Dossier]. **Art et thérapie**, décembre 2003, n° 84-85, p.2-106.

De l'apport des activités artistiques en prison. Questionner le travail artistique en prison, c'est questionner la rencontre de deux univers : le monde carcéral et l'art eux-mêmes.

BARKANY, Gabrielle. Enseigner en milieu carcéral. **Revue de l'ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario [en ligne]**, juin 2008.

Disponible sur : http://pourparlerprofession.oeeo.ca/juin_2008/behind_bars.asp [Consulté le 17.01.2014]

Au Canada, 87 % des détenus adultes n'ont pas terminé leur secondaire. Outre un dossier criminel, ne pas avoir de diplôme d'études secondaires restreint grandement les perspectives d'emploi et les choix de vie d'un ex-détenu. Plus de cent pédagogues certifiés offrent des cours dans les prisons provinciales et fédérales de l'Ontario pour aider les détenus à refaire leur vie et à se forger un avenir meilleur.

BOURGAULT, Martin, MELANCON, Philippe, **L'Éducation, une rencontre vers la liberté**. Montréal : Cégep Marie-Victorin, 22 min.

Disponible sur : <http://vimeo.com/59494468>. [Consulté le 17.01.2014]

Documentaire sur l'action éducative menée en milieu carcéral par le Cégep Marie-Victorin, de concert avec le Service correctionnel du Canada et le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

CHENU, Christine. Enseigner l'histoire et la géographie en milieu carcéral. **Le Bulletin de l'enseignement en milieu pénitentiaire**, juillet 2000, n° 6, p.14-16.

Ce témoignage d'une enseignante spécialisée montre la nécessité de recourir à une pédagogie adaptée en milieu pénitentiaire, auprès d'adultes incarcérés.

COURTEMANCHE, André. **Pièges et déontologie en milieu carcéral**. Montréal : Éditions du Méridien, 1997, 167 p. (Collection repères).

À l'instar du personnel des nombreuses organisations qui veillent à l'application des lois, les employés correctionnels sont exposés quotidiennement à la manipulation et à l'intimidation d'un certain nombre de délinquants qui n'hésitent pas à profiter de toutes les occasions pour parvenir à leurs fins. Mais comment s'y prennent les détenus pour déjouer les autorités et comment le personnel des centres de détention se rend-il vulnérable, parfois même inconsciemment ? Dans leurs contacts avec la population carcérale, pourquoi certains intervenants vont-ils au-delà de la relation professionnelle ?

GRENIER, Yvette. **Une enseignante en milieu carcéral**. Laval : Presses de l'Université Laval, avril 2013, 206p.

En écrivant ce livre, Yvette Grenier a voulu répondre à un manque. Car s'il existe plusieurs études sur le milieu carcéral, il y a peu de récits du quotidien lié au domaine de l'insertion au moyen de l'éducation. L'éducation dans une institution pénitentiaire est un droit pour tous. L'engagement de l'auteure témoigne de ce droit qui actuellement est menacé. Elle décrit le positionnement dynamique de l'enseignante du niveau collégial ou préuniversitaire en milieu carcéral à partir, notamment, d'informations, de situations et de témoignages. Elle présente quelques éléments pratiques susceptibles d'améliorer des situations dans lesquelles chacun de nous pourra se retrouver. Enfin, ce livre intéressera les grandes institutions internationales, comme l'UNESCO, les gouvernements et les organisations non gouvernementales (ONG), les divers intervenants du milieu carcéral, les enseignants, les familles, enfin tous les citoyens.

HANSSENS, Thierry, VALETTE, Jacques. Enseigner à Bois d'Arcy. **Identités**, juin 2002, n° 2, p. 14-18.

Témoignage éclairant sur le fonctionnement de la formation en milieu fermé. Comment enseigne-t-on à la Maison d'arrêt de Bois d'Arcy ? Quels sont les élèves, les formations proposées...? Thierry Hanssens, responsable de l'Unité locale d'enseignement, répond à ces questions. [Résumé de la rédaction]

HERNANDEZ, Sabine. Le projet personnel de l'élève en milieu carcéral. **Le Bulletin de l'enseignement en milieu pénitentiaire**, juillet 2000, n° 6, p. 21-23.

Témoignage d'une conseillère d'orientation psychologue sur ses interventions auprès d'adolescents incarcérés en maisons d'arrêt.

HUOT-MARCHAND, Monique. La pratique du P.E.I. en milieu carcéral. Application de l'approche P.E.I. dans les processus d'acquisitions de la lecture. **Les Cahiers de Beaumont**, juin 1993, n° sp, p. 102-108.

La première partie de l'article présente un travail réalisé avec un groupe de détenus adultes illettrés et consistant en une pratique du PEI de Feuerstein (Programme d'enrichissement instrumental) associée à un apprentissage de la lecture.

LAMOUREUX, Daniel. **Le travail d'enseignant en milieu carcéral : représentations et pratiques**. 133 p. Mémoire de maîtrise : Criminologie : Université de Montréal, 2009.

Disponible sur :

https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/3739/Lamoureux_Daniel_2009_M%c3%a9moire.pdf;jsessionid=9803736CA7311C101E0490A7522AEED6?sequence=2 [Consulté le 17.01.2014]

Jusqu'à maintenant, la prison a surtout été analysée à partir du point de vue des détenus et celui des surveillants comme si le vécu de l'enfermement et la relation détenus-surveillants étaient les seuls points de vue permettant d'en apprendre sur ce qu'elle est et d'en saisir le fonctionnement. Nous pensons, pour notre part, que d'autres points de vue sont possibles, voire même souhaitables. C'est le cas, notamment, de celui des enseignants qui exercent leur métier en prison. Bien que théoriquement en mesure d'offrir un complément intéressant aux fonctions de dissuasion et de réinsertion sociale que la prison remplit difficilement à elle seule, le projet éducatif carcéral constitue une activité plus ou moins marginalisée qui est ramenée au niveau des autres activités pénitentiaires.

Mineurs détenus. [Dossier]. **Le Bulletin de l'enseignement en milieu pénitentiaire**, décembre 1999, n° 4, p. 3-64.

Confrontés à la croissance des effectifs des jeunes détenus et à la nécessité de mieux organiser les activités dans le cadre des quartiers mineurs rénovés, les enseignants des prisons se sont mobilisés pour mieux formaliser leurs pratiques et contribuer à une prise en charge globale des mineurs : ce numéro spécial en témoigne.

MOUNIB, Houria. Le FLE derrière les barreaux. **Recherches**, octobre 2005, n° 43, p. 165-171.

Compte-rendu du quotidien d'une formatrice de français langue étrangère en centre pénitentiaire.

SIMÉON, Aude. **Prof chez les taulards**. Paris : Édition Glyphes, 2012. 200 p.

Depuis dix ans, Aude Siméon fréquente la prison. Elle enseigne le français. Aux taulards. Des criminels violents, des terroristes, un prisonnier fameux – Carlos – nouent une relation privilégiée avec leur professeur, dévoilent une part d'humanité. Alors, avec l'enseignante, on découvre la prison, un mélange de banalité et de gravité qui reflète la complexité de ce monde à part. Aude Siméon - Merle des Isles, professeur agrégée de lettres, a travaillé pendant 25 ans au Lycée international de Saint-Germain-en-Laye. Elle rend compte ici de son expérience d'enseignante en milieu carcéral. Avec une authentique humanité, elle brosse les portraits des détenus. Elle montre que même en prison on peut apprendre pour vivre mieux.

SOREL, Maryvonne (Dir.). **Pratiques nouvelles en éducation et en formation : l'éducabilité cognitive**. Paris : L'Harmattan, 1994. 462 p. (Education et formation).

Présentation critique des principales méthodes d'éducabilité cognitive. Apport réflexif utile pour faciliter l'appropriation progressive des options prises par les auteurs concernant le développement et le fonctionnement de l'appareil cognitif.

3.5 Outils pédagogiques

A noter : les outils suivants : EForE, Evalire, Lettris et LIR, ont été distribués par l'Administration centrale du Ministère de la justice dans toutes les Unités Locales d'Enseignement des établissements pénitentiaires.

Alexandrie. **Bibliothèque virtuelle de ressources pédagogiques pour l'éducation des adultes**.

Disponible sur : <http://www3.recitfga.qc.ca/Alexandrie2012/> [Consulté le 17.01.2014]

Ce site est un lieu de partage d'outils et de matériel pédagogique conçus par et pour le personnel scolaire de la formation générale des adultes. Alexandria a pour but premier de soutenir les enseignants dans leur appropriation et l'application des programmes d'études.

Animage [Cédérom]. Assimo, Association des sons, des images et des mots. Marseille : 1997 (ASSIMO 1) ; 2003 (ASSIMO 2) ; 2005 (ASSIMO Espace/Temps).

ASSIMO 1 et 2 propose sous forme d'un Cd-Rom des activités de lecture/écriture et de construction de démarches d'apprentissage. ASSIMO Espace/Temps permet de travailler les notions d'espace et de temps selon 3 niveaux de difficulté.

BENTOLILA, Alain (Dir.), BOUTHIER, Claude, FRAENKEL, Béatrice [et al.]. **Lettris**. 2e édition. Paris : Nathan, 2003.

Lettris est une méthode d'apprentissage à destination des jeunes en rupture scolaire et des adultes, ayant pour objectif le réapprentissage des savoirs de base (comprendre, lire, écrire, calculer). Cet outil comporte un coffret contenant 220 fiches cartonnées, proposant des activités de lecture et de calcul réparties selon

quatre axes : 55 fiches pour l'axe cognitif, 55 pour l'axe écriture, 55 pour l'axe lecture, 55 pour l'axe calcul. Un CD-Rom vient compléter la méthode et reprend les activités de calcul pour proposer un apprentissage interactif individualisé.

DE KEYZER, Danièle. (Dir.). **Apprendre à lire et à écrire à l'âge adulte : méthode naturelle de lecture-écriture pour les apprenants illettrés débutants : guide méthodologique et pratique**. Paris : Retz, 1999. (Outils pour la formation).

Présenté en deux parties - la première reprenant des principes de base de l'enseignement du lire/écrire et la seconde, plus importante, des activités pédagogiques - cet ouvrage se veut un outil pour l'enseignant ayant à organiser l'apprentissage tardif de la lecture/écriture. Les activités proposées sont le fruit d'une expérience de formateurs confrontés depuis de nombreuses années à des élèves adultes de faible niveau, voire illettrés.

LIR (Langage, image, ressource). Paris : IPTR Formation, 2003.

Composé d'un classeur d'activités et de 35 petits films de fiction d'une durée d'environ 5 minutes, le coffret LIR permet une exploitation pédagogique des films organisée en modules courts de 24 heures travaillant simultanément la maîtrise du langage, l'analyse de l'image et les remédiations cognitives.

MINISTERE DE LA JUSTICE, ADMINISTRATION CENTRALE (Paris). **EForE (Eduquer, Former, Remédier) [Cédérom]**. Paris, 2004.

Consultation et prêt strictement réservé à l'usage des enseignants en milieu pénitentiaire.

Ce CD-Rom présente des documents de référence sur l'enseignement en milieu pénitentiaire et regroupe un ensemble d'outils d'évaluation, de formation et de remédiation utilisés actuellement dans l'action pédagogique auprès de personnes détenues :

A. Outils d'évaluation

- Le livret d'attestation

Le livret d'attestation permet aux enseignants d'évaluer les apprenants et d'élaborer et réguler des parcours de formation.

- Les référentiels de Lille (niveau Section d'enseignement général adapté) du Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles, et les Savoirs de Base - Colette Dartois.

Ces trois référentiels peuvent être utilisés tel quel ou servir de bases, d'inspiration, pour élaborer des outils d'évaluation adaptés aux différents élèves en tenant compte des niveaux et des parcours proposés.

- Le test LPP (Lecture et population pénitentiaire)

À partir de cette évaluation l'enseignant détermine à quelle « famille de lecteur » appartient une personne. Les familles sont classifiées de A à F, de l'illettrisme grave à la maîtrise complète des situations de lecture.

- Outils de diagnostic : DMA (Diagnostic des modes d'appropriation de l'écrit, Jean-Marie Besse), livret « Repérage » des MACeM (Module d'activation des compétences en mathématiques, Dominique Barataud).

Ces outils de diagnostics permettent de procéder à un premier repérage du niveau de la personne. Ils sont pensés pour être des outils d'évaluation dynamique pouvant être déjà l'occasion pour la personne évaluée d'être aussi en situation de comprendre et d'apprendre.

- Les outils de positionnement de Lille et de Rennes

Ces outils de positionnement permettent d'affiner les différents diagnostics (LPP, DMA ou MACeM).

B. Outils de formation et de remédiation

- MACeM (Module d'activation des compétences en mathématiques, Dominique Barataud), livret « Apprentissage »

Les activités dans le domaine des mathématiques s'inscrivent dans un modèle d'action pédagogique privilégiant la médiation dans un groupe. Trois champs sont abordés : le numérique et opératoire, la géométrie et le repérage/mesurage.

- Aire et périmètre

À partir d'activités de manipulation on propose aux élèves de construire des connaissances « abstraites » dans le domaine de la géométrie. Cet outil élaboré au départ pour les dispositifs-relais se révèle un puissant outil de remédiation auprès de publics de faible niveau ayant besoin d'être confortés dans leur estime de soi

- Le numérique et l'opératoire

Comme l'outil précédent, l'ensemble des activités présentées ici a été pensé pour les dispositifs relais. Dans le domaine des nombres et des opérations nous retrouvons des activités à partir de calculatrices, des exercices sur les fractions et les décimaux et des jeux sur les nombres.

- Les Langagiciels - logiciel développé par l'association Eclire.

Ce logiciel a été développé pour venir en appui, grâce à l'utilisation de l'ordinateur, à des activités d'apprentissage dans le domaine de la langue (la langue française mais aussi des langues étrangères) et des mathématiques. Le logiciel est livré avec une bibliothèque d'exercices mathématiques et de textes français. Des tutoriels permettent à l'enseignant d'utiliser l'outil et la bibliothèque d'activité et aussi de construire ses propres activités.

- Lilimath

Lilimath se compose de deux modules de problèmes. L'un, Lilimini, correspond au niveau de l'école élémentaire alors que l'autre Lilimath (avec un sous-module "lycée") correspond au secondaire.

C. Une sélection de logiciels gratuits

Ces logiciels permettent de travailler principalement sur la systématisation des connaissances acquises en mathématiques (par exemple, le calcul rapide), français (orthographe ou littérature), histoire, géographie (cartes de la France et des continents). Des jeux éducatifs (Tangram, Mastermind...) et des utilitaires (papier millimétré...) complètent l'ensemble.

MINISTERE DE LA JUSTICE. DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE (Paris); CNEFEI, CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET DE FORMATION POUR L'ENFANCE INADAPTEE (Suresnes). **Evalire [cédérom]**.

Evalire est un fichier d'activités très complet pour évaluer des compétences en lecture. Il est constitué de 4 parties : le Point Lecture pour détecter très rapidement des problèmes graves ; le Test de Repérage, plus précis, pour éclairer le niveau de maîtrise de la lecture ; la partie Evatexte, outil charnière entre évaluation et remédiation pour analyser plus finement les compétences en lecture et engager déjà des réponses en termes de remédiation ; le guide d'observation continue pour nuancer le profil du jeune par des informations sur ses pratiques culturelles et ses comportements dans de "vraies" situations de lecture par opposition à des conditions instituées.

PELLOQUIN, Elisabeth, KELLER, Yannick . **La lecture partagée : guide pédagogique et sélection de supports de lecture pour adolescents et adultes (+ 1 cd-rom)**. Poitiers : CRDP de Poitou-Charentes, 2003.

Voici un guide pédagogique proposant des activités d'apprentissage de la lecture pour un public adolescent ou adulte à partir d'ouvrages de littérature ou de supports divers (extraits de presse affiches...). C'est aussi un outil permettant la sélection de supports de lecture fournis sur le CD-Rom ; textes, affiches et articles sont donc directement accessibles pour l'enseignant qui peut ainsi créer ses activités pédagogiques.

SARCA (2013) **L'accueil des personnes en milieu carcéral dans le cadre du service d'accueil, de référence, de conseils et d'accompagnement**

http://www3.recitfga.qc.ca/SARCA/PDF/Accueil_pers_milieu_carceral_24-04-2013.pdf

3.6 Mémoires professionnels (INS HEA)

BALLE, Irène. **Illettrisme et désir d'apprendre en milieu carcéral : étude menée dans des établissements de la région pénitentiaire de Dijon**. Mémoire professionnel DDEEAS : CNEFEI, 1997.

COIGNET, Dominique. **La politique nationale de lutte contre l'illettrisme en milieu pénitentiaire : d'une injonction adressée aux détenus à la mobilisation des enseignants**. Mémoire professionnel DDEEAS : CNEFEI, 1998.

DUMONT, Nicolas. **Quels sont les rôles, les responsabilités et les priorités des responsables d'établissements ou d'unités en charge de la re-scolarisation des mineurs sous obligation scolaire à l'issue d'une période d'incarcération ? : Enquête conduite sur le rôle du responsable local d'enseignement dans trois maisons d'arrêt et dans des établissements de l'Administration pénitentiaire et de l'Education nationale du nord de la France**. Mémoire professionnel DDEEAS : INS HEA, 2012.

FEBRER, Michel. **L'enseignement en prison et en SEGPA : quels transferts possibles des logiques d'enseignement du milieu pénitentiaire vers l'enseignement en SEGPA ?** Mémoire professionnel DDEEAS : CNEFEI, 2002.

GLORIEUX, Alain. **La (re)construction de la personne dans (ou malgré) le milieu carcéral**. Mémoire professionnel DDEEAS : CNEFEI, 1989.

LEDUC, Véronique. **L'art communautaire, un espace pour construire la reconnaissance sociale des femmes criminalisées au Québec ?** 257 p. Mémoire de maîtrise : Travail social : Université du Québec à Montréal, 2011.

Disponible sur : <http://www.archipel.uqam.ca/4323/1/M12238.pdf> [Consulté le 17.01.2014]

L'importance des stratégies communautaires dans l'intervention auprès des femmes criminalisées est reconnue par nombre d'acteurs sociaux, y compris les Services correctionnels. Des auteur-es ont également démontré d'une part, que la reconnaissance sociale est fondamentale à la justice sociale et d'autre part, que l'art communautaire permet une prise de pouvoir favorisant la reconnaissance et la transformation sociale. Notre recherche se penche sur l'art communautaire comme espace pour construire la reconnaissance sociale des femmes criminalisées au Québec. Celle-ci consiste notamment en une étude qualitative, dans une perspective de travail social critique et féministe, portant sur les perceptions qu'ont les femmes criminalisées de la reconnaissance sociale et du rôle de l'intervention par l'art communautaire dans ce processus de reconnaissance.

LOEB, Alain. **L'enseignement en milieu pénitentiaire : des activités traditionnelles d'enseignement à l'organisation d'un véritable dispositif de formation d'adultes : analyse sur les prisons de Lyon.** Mémoire professionnel DDEEAS : CNEFEI, 1994.

LONY, Darielle. **La construction du projet personnel des mineurs incarcérés : étude conduite dans des établissements pénitentiaires de Guyane et de la région parisienne.** Mémoire professionnel DDEEAS : CNEFEI, 2005.

MACLOT, Béatrice. **La mise en place de la politique de l'Administration pénitentiaire en matière d'insertion sociale et professionnelle des détenus mineurs : étude réalisée dans deux établissements de la région pénitentiaire de Strasbourg.** Mémoire professionnel DDEEAS : CNEFEI, 1998.

MANGÉARD, Bernard. **Enseignement général et formation professionnelle : contribution à la réinsertion des détenus : étude réalisée dans les maisons d'arrêt de la région pénitentiaire de Strasbourg.** Mémoire professionnel DDEEAS : CNEFEI, 1994.

MONTEMONT, Christian. **Place et rôle des enseignants dans la lutte contre l'illettrisme en milieu carcéral : étude conduite dans quatre maisons d'arrêt.** Mémoire professionnel DDEEAS : CNEFEI, 1997.

RACINE, Yves. **Enjeux et principes d'une mise en cohérence de différents services exerçant en milieu carcéral : étude menée dans des établissements pénitentiaires de la région de Dijon.** Mémoire professionnel DDEEAS : CNEFEI, 1996.

RAMOGNINO, Bruno. **D'une pédagogie de l'enseignement à une pédagogie de l'apprentissage.** Mémoire professionnel CAPSAIS : CNEFEI, 2002.

SESBOUE, Xavier. **La prise en compte de l'illettrisme dans le projet pédagogique concernant les adolescents et les jeunes adultes relevant de l'Adaptation et l'intégration scolaire : étude réalisée avec l'aide de 18 enseignants de SEGPA et 26 enseignants du milieu carcéral.** Mémoire professionnel DDEAS : CNEFEI, 2003.

TAILLE, Michel. **La formation professionnelle de jeunes délinquants en milieu carcéral. Ses influences sur le comportement des détenus : étude menée à partir d'une expérience au Centre de Détention de Loos (Nord).** CNEFEI, 1981.

4. Témoignages

BOUGEARD, Nathalie. La prison sans barreaux : prévention de la récidive. **Lien social**, juin 2010, n° 978, p. 10-12.

Cet article témoigne de l'activité de préparation à la sortie de prison proposée par une structure privée du Morbihan en collaboration avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Vannes.

CLAUDEL, Philippe. **Le bruit des trousseaux**. Paris : Stock, 2002. 92 p.

Pendant onze ans, chaque semaine, Philippe Claudel a donné des cours aux détenus d'une maison d'arrêt. Après avoir arrêté, il se rend compte que ce lieu l'habite toujours et pèse sur sa vie. Des textes courts sont nés, sortes d'instantanés sur le quotidien de la prison.

DE COCK, Jan. **Des prisons comme hôtels : à la rencontre de prisonniers du monde**. Bruxelles : Racine, 2008. 396 p.

Utilisant la forme du récit, l'auteur livre son témoignage sur les conditions de détentions à travers le monde, et dresse le portrait de nombre de personnes incarcérées ayant commis toutes sortes de délits, des plus bénins au plus graves.

GAGNON, Marie. **Lettres de prison**. Montréal : VLB Éditeur, 2002, 192 p.

La vie «en dedans» racontée par Marie Gagnon, ex-détenue et ex-héroïnomane.

GUENO, Jean-Pierre. **Paroles de détenus**. Paris : Librio, 2004. 188 p.

Ces extraits de lettres, de journaux intimes et de récits autobiographiques de détenus sont authentiques, tendres et poignants. (...) Des mots violents ou légers, graves ou quotidiens, disent la vie en captivité et les sentiments qui l'accompagnent. Les peurs, les révoltes et les espoirs livrés au fil de la plume et de l'émotion nous entraînent au cœur de ce que nous ignorons, la condition humaine en prison. [Résumé d'éditeur]

LE CAISNE, Léonore. **Prison : une ethnologue en centrale**. Paris : O. Jacob, 2000. 394 p.

Deux ans de rencontres avec des condamnés de la maison centrale de Poissy pour préparer une thèse d'ethnologie. Un document fort sur la réalité de la vie carcérale. De cette recherche est né un constat : si la prison échoue, cela ne tient pas seulement à la vétusté des locaux, aux lacunes de la formation, à la promiscuité ou à la violence physique. Le problème essentiel est qu'elle empêche les individus de se reconstruire.

MAUREL, Olivier. **Le taulier : confessions d'un directeur de prison**. Paris : Fayard, 2010. 244 p.

A travers le récit de situations extrêmes qu'il a vécues, l'auteur fait part de son métier de directeur de prison, et décrit les actions menées en vue de tenir à l'écart de la société des personnes condamnées, ainsi que les actions propres à favoriser la réinsertion de ces mêmes personnes.

SULTAN, Catherine. Préserver la continuité éducative de la justice des mineurs. **ASH / Actualités sociales hebdomadaires**, octobre 2011, n° 2727, p. 16.

Courte interview de Catherine Sultan, présidente de l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille (AFMJF) suite à l'interdiction du cumul des fonctions d'instruction et de jugement des juges des enfants prononcée par le Conseil constitutionnel.

WEAVER, Allan. **So you think you know me ?** Hook : Waterside, 2008. 212 p.

Autobiographie d'Allan Weaver, ancien délinquant écossais devenu responsable d'action sociale dans le domaine de la justice pénale et travaillant désormais avec de jeunes délinquants. Il raconte son parcours, depuis sa plongée dans le crime et la violence jusqu'à la renonciation à ce mode de vie et sa volonté de

réinsertion sociale. Elargissant son expérience personnelle, son témoignage permet de dégager des éléments expliquant ce début de vie chaotique, la relation que de tels délinquants entretiennent avec la société ainsi qu'avec les structures sociales qui les prennent en charge. [Document en langue anglaise]

5. International

BOUGEARD, Nathalie. La prison de Givenich au Luxembourg : la réinsertion au cœur du projet. [Dossier]. **Lien social**, décembre 2010, n° 996, p. 10-16.

L'auteure décrit le système de préparation à la réinsertion sociale dans la prison de Givenich (Luxembourg).

Rapports du projet Grundtvig Effective Induction for Prison Teachers

Le projet Grundtvig Effective Induction for Prison Teachers vise la mise au point d'une formation préparatoire à l'emploi pour les enseignants intervenant en milieu carcéral. Ce projet concerne les cinq pays suivants : France, Ecosse, Estonie, Finlande et Portugal. (cf. Sitographie)

- **Grundtvig Project : Effective Induction for Prison Teachers. Desk research: Estonia**

Disponible sur : http://prisonteachers.weebly.com/uploads/5/0/9/6/5096825/desk_research_-_estonia.pdf [Consulté le 17.01.2014]

- **Grundtvig Project : Effective Induction for Prison Teachers. Desk research: Finland**

Disponible sur : http://prisonteachers.weebly.com/uploads/5/0/9/6/5096825/desk_research_-_finland.pdf [Consulté le 17.01.2014]

- **Grundtvig Project : Effective Induction for Prison Teachers. Desk research: France**

Disponible sur : http://prisonteachers.weebly.com/uploads/5/0/9/6/5096825/desk_research_-_france.pdf [Consulté le 17.01.2014]

- **Grundtvig Project : Effective Induction for Prison Teachers. Desk research: Scotland**

Disponible sur : http://prisonteachers.weebly.com/uploads/5/0/9/6/5096825/desk_research_-_scotland.pdf [Consulté le 17.01.2014]

6. Sitographie

Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ)

<http://www.asrsq.ca/index.php>

Organisme d'action communautaire en réinsertion sociale œuvrant dans le domaine de la justice pénale et voué à la réinsertion sociale des contrevenants. Elle regroupe 63 organismes communautaires à but non lucratif et deux regroupements d'organismes œuvrant auprès de personnes ayant des démêlés avec la justice. L'ASRSQ travaille à la promotion de la prévention du crime par l'intervention communautaire (libération conditionnelle, travaux compensatoires, maisons de transition, sursis d'emprisonnement, lutte à la délinquance, etc.).

ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme)

www.anlci.gouv.fr

Site présentant l'action de l'Etat dans le domaine de l'illettrisme.

Apep (Association des professionnels de santé exerçant en prison) – Santé et prison

<http://www.sante-prison.com/web/>

Site proposant de suivre l'actualité et les problématiques de santé en milieu carcéral.

Bien lire

www.bienlire.education.fr/02-atelier/theme.asp?id=1330

Site d'accompagnement du plan de prévention de l'illettrisme. Une rubrique est consacrée à l'enseignement aux personnes détenues : on y trouve des études sur la population carcérale et des outils de remédiation.

Carec (Centre académique de ressources pour l'égalité des chances) – Académie de Bordeaux

<http://carec.ac-bordeaux.fr/>

Site réalisé par le Centre académique pour l'égalité des chances, et l'unité pédagogique régionale en milieu pénitentiaire de Bordeaux. Rubriques sur les besoins éducatifs particuliers, dont l'enseignement en milieu pénitentiaire.

CLIP (Club informatique pénitentiaire)

<http://assoclip.club.fr/>

Association visant à favoriser la réinsertion sociale des personnes incarcérées par la mise en place de formations à la micro-informatique et à la bureautique.

Comité consultatif clientèle judiciairisée adulte (CCCJA)

<http://cccja.org/>

Créé en avril 1997 par la Société Québécoise de Développement de la Main-d'œuvre. Sa création faisait suite à une demande de l'Association des Services de Réhabilitation Sociale du Québec (ASRSQ) représentée par ses organismes membres spécialisés en préparation, insertion, réinsertion et maintien en emploi des personnes judiciairisées. Le Service correctionnel du Canada et les Services correctionnels du Québec ainsi que le Fonds de soutien à la réinsertion sociale se sont joints aux démarches initiales pour sa création.

CMV-Educare (Chaire Unesco de recherche appliquée pour l'éducation en prison)

<http://www.cmv-educare.com/>

La Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison a pour mission de promouvoir, stimuler et encourager la recherche appliquée liée aux différents aspects de l'éducation en prison et d'intensifier la réflexion et les actions en la matière sur le plan international.

Contient une rubrique actualités, une rubrique activités, des ressources en ligne, ainsi qu'un bulletin d'information électronique.

Contrôleur général des lieux de privation de liberté – Jean-Marc Delarue

<http://www.cgjpl.fr/>

Le Contrôleur général est une institution indépendante qui peut visiter à tout moment, sur l'ensemble du territoire français, tout lieu où des personnes sont privées de liberté - il s'agit notamment des établissements pénitentiaires.

Chargé de veiller au respect des droits fondamentaux, et premier du genre, Jean-Marc Delarue a été nommé par décret du Président de la République pour un mandat de six ans ni révocable ni renouvelable le 11 juin 2008.

Criminocorpus – ENPJJ

<http://criminocorpus.cnrs.fr/>

Portail sur l'histoire de la justice, des crimes et des peines mettant à disposition des ressources en ligne (bibliographies, revues consultables en texte intégral, présentation de groupes de recherche, expositions virtuelles).

Défenseur des droits – Dominique Baudis

<http://www.defenseurdesdroits.fr/>

Le Défenseur des droits est une institution de l'Etat possédant le statut d'autorité indépendante pour intervenir de façon neutre et impartiale en faveur des enfants dont les droits ne seraient pas respectés. Tout premier Défenseur des droits, Dominique Baudis a été nommé par décret du Président de la République le 22 juin 2011 pour un mandat de 6 ans non renouvelable. Il a pour rôle de la défense des droits et des libertés individuels dans le cadre des relations avec les administrations, la défense et la promotion de l'intérêt supérieur et des droits de l'enfant, la lutte contre les discriminations prohibées par la loi et la promotion de l'égalité, la veille au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

Défenseure des enfants – Dominique Versini (ancien site)

<http://www.defenseurdesenfants.fr/domver.php>

La Défenseure des enfants est une institution de l'Etat possédant le statut d'autorité indépendante pour intervenir de façon neutre et impartiale en faveur des enfants dont les droits ne seraient pas respectés. Deuxième Défenseure des enfants, et nommée par décret du Président de la République le 29 juin 2006 pour un mandat de 6 ans, Dominique Versini a pour rôle de défendre et de promouvoir les droits de l'enfant tels qu'ils ont été définis par la loi ou par un engagement international comme la Convention internationale des droits de l'enfant (ou CIDE) ratifiée par la France en 1990.

Enap (Ecole nationale d'administration pénitentiaire) – Médiathèque Gabriel Tarde

<http://enap-mediathèque.paprika.net/enap1/>

Site de la médiathèque de l'Enap (catalogue en ligne, ressources en ligne).

Enap (Ecole nationale d'administration pénitentiaire) – Ressources en ligne

<http://www.enap.justice.fr/ressources/index.php?rubrique=36>

Accès à des documents numériques produits par la Médiathèque Gabriel Tarde, le département Recherche, ainsi qu'à des annuaires de ressources sur l'histoire de la justice, des prisons et des crimes.

EPEA France (European Prison Education Association – France)

<http://www.epea.org/epeafrance/>

L'EPEA organise un réseau de personnes concernées par l'enseignement dans les prisons en créant un réseau national de personnes impliquées ou concernées par l'éducation en prison.

Elle diffuse l'information et encourage les échanges ; elle favorise la participation à des projets européens ; elle promeut les recommandations du Conseil de l'Europe.

Genepi (Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées)

<http://www.genepi.fr>

Association visant à favoriser la réinsertion sociale des personnes incarcérées par la mise en place de contacts entre les étudiants de l'enseignement supérieur et le milieu pénitentiaire.

Grundtvig carcéral

<http://prisonteachers.weebly.com/>

Le projet Grundtvig Effective Induction for Prison Teachers vise la mise au point d'une formation préparatoire à l'emploi pour les enseignants intervenant en milieu carcéral. Ce projet concerne les cinq pays suivants : France, Ecosse, Estonie, Finlande et Portugal.

Ministère de la justice

www.justice.gouv.fr

Se reporter plus particulièrement aux rubriques relatives à la justice des mineurs (menu Organisation de la justice), à la réinsertion socioprofessionnelle (menu Prison et réinsertion), et aux outils pédagogiques (menu Publications).

Ministère de la sécurité publique du Québec

<http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/services-correctionnels/services-correctionnels-quebec.html>

Les Services correctionnels sont gouvernés par de nombreuses règles de droit, tant fédérales que provinciales et même constitutionnelles.

Mission de recherche Droit et justice

<http://www.gip-recherche-justice.fr/>

La Mission de recherche Droit et Justice a été créée par un arrêté du 11 février 1994, à l'initiative conjointe du Ministère de la justice et du CNRS. Elle est chargée d'effectuer des recherches sur l'ensemble des questions intéressant la justice et le droit.

Rapports à consulter en ligne, dont celui-ci : ABDELLAOUI, Sid. BLATIER, Catherine. *Jeunes en détention*. Laboratoire de psychologie clinique Université de Rouen, 2005.

Observatoire international des prisons

<http://www.oip.org/>

La section française de l'Observatoire international des prisons s'attache à promouvoir le respect de la dignité et des droits fondamentaux des personnes incarcérées. Il définit ses objectifs comme suit : dresser et faire connaître l'état des conditions de détention des personnes incarcérées ; informer les personnes détenues de leurs droits et soutenir leurs démarches pour les faire valoir ; promouvoir l'adoption de lois, règlements et autres mesures propres à garantir la défense de la personne et le respect de ses droits ; aider à développer des alternatives aux poursuites pénales et des substituts aux sanctions privatives de liberté ; utiliser son droit d'ester en justice pour la sauvegarde des intérêts essentiels de la personne détenue et l'application des dispositions légales et réglementaires.

Services correctionnels du Canada

<http://www.csc-ccc.gc.ca/text/prgrm/educ-fra.shtml>

Une personne condamnée à une peine d'emprisonnement de deux ans ou plus ou à plusieurs peines d'emprisonnement dont la durée totale est de deux ans ou plus au moment de leur imposition purge sa peine dans un pénitencier, communément appelé « prison fédérale » sous l'autorité du Service correctionnel du Canada. Le Service correctionnel du Canada s'est fixé pour objectif d'éduquer les détenus pour qu'ils puissent faire concurrence, en toute légalité, aux autres membres de la collectivité. À cette fin, il offre les programmes d'éducation dans tous les établissements à sécurité minimale, moyenne et maximale.

Travailler en prison – Daniel Calin (site privé)

<http://dcalin.fr/phpBB/viewforum.php?f=25>

Forum d'échange pour qui souhaite s'informer sur l'actualité juridique, le métier d'enseignant en milieu carcéral et la pratique d'un tel enseignement.